

Musicien des Musiques Actuelles

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPM - PESSAC
Liviana GIBERT
09.72.23.36.72
contact@cfpmfrance.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Salarié en formation professionnelle continue, public en insertion ou formation initiale. Musiciens-interprètes, solistes, membres de groupes, professionnels, élèves des conservatoires et écoles de musique, et tous ceux qui souhaitent se perfectionner rapidement et/ou améliorer leur pratique professionnelle.

Prérequis pédagogiques :

Artistes-musiciens de tous âges possédant une pratique musicale significative (3 ans minimum) et désireux avant tout de vivre de la musique ou de se perfectionner. Le recrutement est orienté vers la pratique musicale et l'expression artistique. Les stagiaires doivent constituer le dossier demandé qui est soumis au directeur pour une validation définitive. Un entretien individuel pourra être nécessaire dans certains cas. La journée portes-ouvertes a lieu au mois de mars. Les auditions de septembre permettent de déterminer le style musical et le niveau d'entrée de chacun. Les compétences déjà validées ou les acquis d'expérience sont pris en compte pour les parcours individualisés.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre aux artistes autodidactes d'acquérir théorie et/ou technique musicale et/ou pédagogie de l'enseignement selon la section choisie. Travail sur l'harmonie, le rythme et l'accompagnement, enrichir le langage musical habituel, s'ouvrir sur d'autres styles musicaux, parrainage et encadrement de musiciens professionnels, coaching de groupe de musiciens, création de réseau et connaissance du monde professionnel... développer son portefeuille d'activités permettant de vivre de sa musique.

Contenu et modalités d'organisation

La pratique Instrument ou chant - Enseignement individuel de technique instrumentale ou vocale. Expression scénique - Apprentissage de la gestuelle scénique Pédagogie pratique - Techniques pédagogiques pratiques pour l'enseignement de la musique Coaching de groupe et concerts - Mise en place d'un groupe collectif et travail d'un répertoire, encadré par un formateur spécialisé avec trois concerts par session annuelle. Théorie appliquée - Mise en application pratique des notions théoriques sur instrument. Atelier pratique spécialisé - Initiation guitare, piano, technique vocale, MAO, travail des différents répertoires : bœufs jazz, rock, musiques noires ou musiques actuelles selon les cas. Répétitions et autoformation - mise en application pratique du travail réalisé en cours d'instrument, de chant, formation collective. Préparation des concerts. Petit groupe, dans un des studios du CFPM ou en extérieur selon les cas. Travail personnel. Stage en milieu professionnel, sous la tutelle du directeur pédagogique et encadrés par un tuteur. La théorie Environnement professionnel - Connaître le milieu associatif, économique, juridique, commercial, social, ... Formation musicale - Solfège. Symboles, gammes, intervalles, altérations, rythmes nécessaires au déchiffrement et à la compréhension des partitions. Lecture chantée. Rythme - Travail de lecture avec application sonore gestuelle. Harmonie - Composition - Déchiffrement harmonique, techniques de composition. Technologie des équipements - Connaissance de l'environnement technologique. Anglais - Communication orale et écrite. Vocabulaire technique. Histoire de la musique - Étude de l'influence des compositeurs et des différents styles musicaux. Pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal ou MAO, d'avoir une formation plus généraliste, projet pédagogique, qui permet de donner des cours de musique.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Le stagiaire peut s'orienter sur une profession musicale = musicien interprète selon sa spécialité.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00269337	du 01/10/2021 au 30/06/2022	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	
00269338	du 03/10/2022 au 30/06/2023	PESSAC (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	

00429642du 02/10/2023 au
28/06/2024

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non
éligible

FPC

00345202du 02/10/2023 au
28/06/2024

PESSAC (33)

CFPM - PESSAC

Non
éligible

FPC

00429643du 01/10/2024 au
30/06/2025

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non
éligible

FPC

00554805du 01/10/2025 au
30/06/2026

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non
éligible

FPC